**IMPORTANT: BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION**

| GROUPE | 7 | M | FONGICIDE |
|---|---|---|---|

# Vitaflo®-280 Fongicide

SUSPENSION

Fongicide préventif pour protéger les semences de blé, d'orge, d'avoine, de seigle, de triticale, de lin, de maïs, d'haricots secs communs, d'haricots mange-tout communs, de pois, de lentilles et de soja. Avec carbathiine et thirame pour supprimer le charbon, la carie commune, la carie naine, la rayure de la feuille, la pourriture de la semence et la brûlure des semis et la répression de la pourriture de la racine.

AGRICOLE

**ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU**
**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

GARANTIE : Carbathiine…15,59 %
Thirame……...13,25 %

NO.: D'HOMOLOGATION : 11423
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

FABRIQUÉ AU CANADA

Contenu net : 10L, 55L, 100L, 200L, 1 000L

Chemtura

Fabriqué par:
**Chemtura Canada Co./Cie**
25, rue Erb
Elmira, ON N3B 3A3

**Téléphone d'urgence 24 heures sur 24 : 1-866-744-3060**
**Informations pour les producteurs : 1-800-350-1745**

002

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**

Le **VITAFLO-280 Fongicide** combine un fongicide systémique (carbathiine) et un fongicide de contact (thirame) pour supprimer les maladies suivantes:

ORGE : faux charbon nu, charbon couvert, charbon nu véritable et rayure de la feuille, répression de la rayure réticulée. Pour supprimer la pourriture de la semence et la brûlures des semis causées par les pathogènes *Pythium spp.* et *Penicillium spp.* Pour supprimer la pourriture de la semence, la fonte des semis et pour réprimer la pourriture de la racine causées par les pathogènes *Fusarium spp.* et *Cochliobolus sativus*. Pour supprimer aussi la pourriture de la semence causée par les pathogènes de stockage *Aspergillus spp.* et *Alternaria*.

BLÉ : charbon nu, carie ordinaire ou carie commune et carie naine transmise par les semences. Pour supprimer la pourriture de la semence et la brûlure des semis causées par les pathogènes *Pythium spp.* et *Penicillium spp.* Pour supprimer aussi la pourriture de la semence, la brûlure des semis et pour réprimer la pourriture des racines causées par les pathogènes *Fusarium spp.* et *Cochliobolus sativus*. Pour supprimer aussi la pourriture de la semence causée par les pathogènes de stockage *Aspergillus spp.* et *Alternaria*. Pour supprimer le pathogène *Septoria* transmis par les semences elles-mêmes.

AVOINE : charbon nu et charbon couvert. Pour supprimer la pourriture de la semence et la brûlure des semis causées par les pathogènes *Pythium spp.* et *Penicillium spp.* Pour supprimer la pourriture de la semence, la brûlure des semis causées par le pathogène *Fusarium spp*. et pour réprimer la pourriture des racines causée par le pathogène *Cochliobolus sativus*. Pour supprimer aussi la pourriture de la semence causée par les pathogènes de stockage *Aspergillus spp.* et *Alternaria*.

SEIGLE : fonte des semis, brûlure des semis et décomposition de la semence, charbon de la tige. Pour supprimer la pourriture de la semence et la brûlure des semis causées par les pathogènes *Pythium spp.* et *Penicillium spp.* Pour supprimer aussi la pourriture de la semence, la brûlure des semis et pour réprimer la pourriture des racines causées par les pathogènes *Fusarium spp.* et *Cochliobolus sativus*. Pour supprimer aussi la pourriture de la semence causée par les pathogènes de stockage *Aspergillus spp.* et *Alternaria.*

TRITICALE : fonte des semis, brûlure des semis et décomposition de la semence

LIN ET LIN POUR HUILE COMESTIBLE, Y COMPRIS LES VARIÉTÉS À FAIBLE TENURE EN ACIDE LINOLÉNIQUE : pourriture de la semence, pourriture des racines et brûlure des semis causées par les pathogènes *Rhizoctonia solani* et *Fusarium*.

MAÏS : brûlure des semis et décomposition de la semence.

HARICOTS SECS COMMUNS: pourriture hâtive des semences, pourriture des racines et brûlure des semis causées par le pathogène *Rhizoctonia solani.* Pour supprimer l'anthracnose (*Colletotrichum lindemuthianum*) transmise par les semences. Ne protège pas contre les spores portées par le vent. Ce produit ne supprime pas l'anthracnose si la semence est fortement contaminée.

HARICOTS MANGE-TOUT COMMUNS: pourriture hâtive des semences, pourriture des racines et brûlure des semis causées par le pathogène *Rhizoctonia solani*. Pour supprimer aussi l'anthracnose (*Colletotrichum lindemuthianum*) transmise par les semences. Ne protège pas contre les spores portées par le vent. Ce produit ne supprime pas l'anthracnose si la semence est fortement contaminée.

POIS : pourriture de la semence et brûlure des semis causées par les pathogènes *Mycosphaerella* (Ascochyta), *Fusarium spp., Rhizoctonia solani* et *Pythium.*

LENTILLES : pour supprimer la pourriture de la semence, la pourriture hâtive des racines et brûlure des semis causées par les pathogènes *Botrytis cinerea, Fusarium, Pythium spp.* et *Rhizoctonia solani.*

SOJA : pourriture de la semence et brûlure des semis causées par les pathogènes *Phomopsis spp., Rhizoctonia solani* et *Fusarium spp.*

Dans le blé, l'avoine, l'orge et les pois, le **VITAFLO-280 Fongicide** aura généralement pour effet d'accroître la levée et la densité du semis, en réduisant la pourriture de la semence transmise par les semences elles-mêmes et la brûlure des semis.

Étant donné que le **VITAFLO-280 Fongicide** n'exerce aucune action sous forme de vapeur, il faut que la semence traitée soit entièrement recouverte.

**MODE D'EMPLOI :**

Le **VITAFLO-280 Fongicide** devrait être utilisé, sans dilution, dans un appareil commercial de traitement des semences. On peut employer le **VITAFLO-280 Fongicide** non dilué à une température aussi basse que -30 °C. Comme le réglage de l'appareil de traitement sera affecté par la température, il faut le vérifier à nouveau à des intervalles réguliers.

On déconseille l'emploi de pompes centrifuges pour pomper le **VITAFLO-280 Fongicide**. On suggère l'utilisation d'une pompe Vitaflo. Contacter le fournisseur de **VITAFLO-280 Fongicide** ou la firme Chemtura Canada Co./Cie. (Elmira, Ontario) pour de plus amples renseignements sur la pompe Vitaflo.

Pour pomper le **VITAFLO-280 Fongicide**, son fabricant recommande d'utiliser des tubes ayant un diamètre intérieur d'au moins 2 cm. Les tubes en polypropylène sont préférables.

Si le récipient du **VITAFLO-280 Fongicide** a été entreposé pendant plusieurs mois, il se pourrait que le produit se soit déposé au fond. Il faudra alors l'agiter. Les récipients de 10 litres doivent être agités, et les barils de 200 litres doivent être retournés à l'envers pendant une demi-heure, puis roulés à plusieurs reprises dans les deux sens. C'est ainsi qu'on pourra remettre les ingrédients en suspension avant l'application du fongicide.

Barils de 200 litres et réservoirs de manutention de 1 000 litres à être retournés
Si vous achetez le **VITAFLO-280 Fongicide** dans des barils de 200 litres ou des réservoirs de manutention de 1 000 litres à être retournés, contactez votre distributeur de **VITAFLO-280 Fongicide** ou la société Chemtura Canada Co./Cie (Elmira, Ontario) pour des renseignements sur le raccordement et le transfert du produit dans le réservoir d'entreposage et le nettoyage des récipients à retourner.

**RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**
Gestion de la résistance, **VITAFLO-280 Fongicide,** fongicide du Groupe 7 et du Groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à **VITAFLO-280 Fongicide** et à d'autres fongicides du Groupe 7 ou du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.
Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **VITAFLO-280 Fongicide** ou les fongicides du Groupe 7 ou du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes d'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Chemtura Canada Co./Cie au numéro 1-800-350-1745 ou à l'adresse www.chemtura.com

**TAUX D'APPLICATION :**

| | Taux de traitement pour le **VITAFLO-280 Fongicide** non dilué en ml par 100 kg semence |
|---|---|
| Orge | 230-330 |
| Blé | 230-330 |
| Seigle | 230-330 |

*(Le taux de 230 ml procurera une suppression partielle du charbonnu véritable dans le blé et l'orge et du charbon de la tige dans le seigle. Utiliser un taux de 330 ml pour supprimer le pathogène Septoria transmis par les semences elles-mêmes dans le bé et la pourriture de la semence et la brûlure des semis causées par les pathogènes Fusarium spp., Cochliobolus sativus, Pythium spp., Penicillium spp., Aspergillus spp, et Alternaria; pour réprimer aussi la pourriture des racines causée par le pathogène Cochliobolus sativus dans les céréales (blé, orge, avoine et seigle.)*

| | |
|---|---|
| Avoine | 330 |
| Triticale | 200 |
| Lin, y compris le lin pour huile comestible solin | 525 |
| Maïs (cultivé et sucré) | 280 |
| Pois | 260 pour supprimer les pathogènes *Rhizoctonia solani* et *Fusarium spp.*<br>*330 pour supprimer le pathogène Mycosphaerella pinodes* (Ascochyta) |
| Lentilles | 330 |
| Soja | 260 |
| Haricots secs communs | 260 |
| Haricots mange-tout communs | 260 |

CHARBON DE LA TÊTE DU MAÏS :
Pour supprimer le charbon de la tête transmis par la graine, traiter le maïs à raison de 560 à 750 ml de **VITAFLO-280 Fongicide** NON DILUÉ par 100 kg de semence. Éviter de semer le maïs lorsque le temps est froid et humide. Des conditions de stress durant les premières semaines après l'ensemencement pourraient causer une augmentation du charbon de la tête. Ce produit ne supprime pas le charbon de tête transmis par le sol.

LIN POUR HUILE COMESTIBLE (variétés à faible teneur en acide linolénique) :
Afin de maximiser les effets bénéfiques de ce traitement, il faut prendre les précautions appropriées pour ne pas endommager ni casser les graines quand on moissonne la récolte.

CARIE NAINE DU BLÉ D'HIVER :
La carie naine est surtout causée par les téliospores de *Tilletia controversa* transmises par le sol. Grâce à une combinaison de méthodes culturales appropriées et du traitement de la semence, on peut réduire considérablement la fréquence de cette maladie. Les champs qu'on sait être infestés de carie naine devraient être ensemencés plus tard et à une plus grande profondeur (par ex. de 3 à 4 cm) car les téliospores sont surtout actives dans la partie la plus chaude du sol, c'est-à-dire les deux premiers centimètres. Dans ces champs, utiliser uniquement une semence traitée au **VITAFLO-280 Fongicide** à raison de 330 ml par 100 kg de semence.

**RESTRICTIONS D'EMPLOI :**

1. NE PAS utiliser de semences traitées dans l'alimentation humaine ou animale ni dans la fabrication d'huile.
2. Ne pas contaminer les denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale, les approvisionnements en eau domestique ou en eau d'irrigation, et les cours d'eau, lacs et étangs.
3. Ne pas conserver le **VITAFLO-280 Fongicide** dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil. Ne pas conserver le **VITAFLO-280 Fongicide** à une température supérieure à 35°C.
4. Le **VITAFLO-280 Fongicide** ne gèlera pas, même pendant les journées les plus froides de l'hiver.Bien agiter le produit avant l'emploi.
5. Bien agiter le produit avant l'emploi.
6. Tout mélange de **VITAFLO-280 Fongicide** avec d'autres produits utilisés pour traiter les semences pourrait entraîner une coagulation ou une sédimentation. Par conséquent, les tubes et les réservoirs de

l'appareil de traitement devraient être nettoyés à fond avant d'y introduire le **VITAFLO-280 Fongicide**.

7. Pour nettoyer les tubes et les réservoirs, les rincer avec de l'eau et un détergent.
8. Le taux de semences devrait être vérifié durant l'ensemencement.
9. Ne pas faire paître le bétail dans les zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 4 semaines après les semis, sauf pour les cultures suivantes :
   Soja - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées.
   Haricots secs - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 60 jours après les semis.
   Orge, avoine, blé - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 6 semaines après les semis.
10. Ajouter l'énoncé suivant à l'étiquette de tous les sacs contenant des semences traitées qui sont vendues ou utilisées au Canada :
    <<Ces semences ont été traitées à la carbathiine et au thirame. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de ces semences. Ne pas utiliser ces semences dans l'alimentation humaine ou animale ni dans la fabrication d'huile. Ne pas entreposer ces semences avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Les ensacheurs, les semeurs et les travailleurs qui manipulent des semences traitées doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, et un masque antipoussières ou un respirateur approprié pour réduire au minimum leur exposition aux poussières issues des semences traitées.>>
11. Les semences de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de triticale et de lin traitées au **VITAFLO-280 Fongicide** peuvent être entreposées pendant une période ne dépassant pas 18 mois sans subir aucune diminution de germination causée par le traitement chimique.
12. La semence de maïs traitée au **VITAFLO-280 Fongicide** peut être entreposée pendant une période ne dépassant pas un an sans subir aucune diminution de germination causée par le traitement chimique
13. Ne pas entreposer des semences traitées de haricots mange-tout communs, de haricots secs communs, de pois, de lentilles ou de soja.

**PRÉCAUTIONS :**

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Avertissement : irritant pour les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT du produit avec les yeux. On conseille à l'opérateur de porter des lunettes protectrices comme protection contre les éclaboussures. En cas de contact avec les yeux, les rincer IMMÉDIATEMENT à l'eau courante et obtenir des soins médicaux.
3. Produit nocif s'il est ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Ne pas avaler et éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver à fond au savon et à l'eau après l'avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser.
4. Tous les travailleurs qui traitent des semences ou qui nettoient, réparent ou entretiennent l'équipement servant au traitement des semences doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des chaussures et des chaussettes.
   Les ensacheurs, les semeurs et les travailleurs qui manipulent des semences traitées doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, et un masque antipoussières ou un respirateur approprié pour réduire au minimum leur exposition aux poussières issues des semences traitées.
5. À cause de la possibilité d'effets secondaires désagréables, on conseille d'éviter toute consommation de boissons alcoolisées pendant 24 heures avant et après avoir travaillé avec le **VITAFLO-280 Fongicide** ou avec une semence traitée.
6. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visit CropLife Canada's web site at www.croplife.ca

**PREMIERS SOINS :**
**EN CAS D'INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** :
Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:**
Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
**EN CAS D'INHALATION:**
Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est toxique ou très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. En outre, veiller à ce que le nettoyage de l'équipement et l'élimination des déchets n'entraînent pas une contamination de l'eau consommée par les humains ou les animaux, de l'eau utilisée par les espèces sauvages terrestres et aquatiques ou de l'eau d'irrigation.
Les semences traitées peuvent constituer un danger pour les oiseaux et les mammifères. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**
**ENTREPOSAGE:**
Conserver le produit dans son contenant d'origine ou dans le réservoir d'emmagasinage, à l'écart des autres pesticides et des engrais, d'aliments pour animaux ou pour humains. Garder le contenant fermé.
**ÉLIMINATION:**
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Barils et réservoirs de manutention de 1 000 L à être retournés:
1. Si vous achetez le **VITAFLO-280 Fongicide** dans des barils et/ou des réservoirs de manutention de 1 000 litres à être retournés, contactez votre distributeur de **VITAFLO-280 Fongicide** ou la société Chemtura Canada Co./Cie à Elmira (Ontario) pour des renseignements sur le nettoyage et retour des barils et reservoirs de manutention.
2. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.


®Marque déposée de Chemtura Canada Co./Cie ID # 11423-F-032410

**********

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes.  Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))